



AGROALIMENTAIRE

Contacter la FGTA-FO :

> Lionel Duzer
DSC FO Euralis
Tel : 06 85 15 03 29

Paris, le 3 février 2016

Activité partielle Euralis suite à la crise de l'influenza aviaire

Suite à l'épidémie de grippe aviaire qui frappe le territoire national, trois mois d'activité partielle pourraient être instaurés pour 300 salariés au maximum, ce qui signifie que les salariés ne travailleront pas et percevront 85% de leur salaire net.

Le syndicat FO fera en sorte que l'activité partielle soit réduite au maximum et que les pertes de salaire soient les moins importantes possible.

Le syndicat FO restera vigilant sur l'activité partielle et sur la reprise du travail.

La première réunion de négociation se déroulera le vendredi 5 février 2016.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

www.fgtafo.fr